

Art IX\_

La fiche d'inscription sera à retourner dûment remplie à:

MONARC  
8è SALON ARTISTIQUE MONTARNÉEN  
576 rue du PIOCH  
34570 Montarnaud

Les adhérents pourront transmettre la fiche d'inscription par e-mail.

Art X\_

Les œuvres devront être munies de système d'accrochage et mises en place par les artistes eux-mêmes le vendredi 24 Août 2018 à partir de 9H. L'implantation des grilles la veille (le jeudi 23 Août à partir de 10H) compte beaucoup sur toutes les bonnes volontés.

Nous rappelons aux adhérents qu'après l'accrochage des œuvres le vendredi 24 Août, l'assemblée générale se fera dans la foulée, à 11H. Leur présence est nécessaire.

Art XI\_

Sur la fiche d'inscription, indiquer obligatoirement un prix.

Dans le cas où l'œuvre n'est pas à vendre, inscrire «réservé» à la place du prix.

Lors d'une vente éventuelle, MONARC ne percevra aucun droit.

Un catalogue des œuvres avec leur prix sera mis à la disposition du public.

Tout exposant désirant présenter et vendre ses œuvres assurera par ses propres moyens la permanence et la trésorerie en découlant, sans que MONARC soit tenue pour responsable des différents litiges qui pourraient en résulter.

Art XII\_

MONARC décline toute responsabilité quant aux dommages et vols qui pourraient être causés pendant la durée de l'exposition.

Obligation donc est faite aux exposants de renoncer à tout recours contre MONARC et d'obtenir de leur assurance la même renonciation sans réserve.

En cas de vente éventuelle d'une de ses œuvres en l'absence de l'artiste, celui-ci ne pourra en aucun cas en contester le montant.

Art XIII\_

Le vernissage aura lieu le Samedi 25 Août 2018 à 18H30 en la Salle des Fêtes de Montarnaud.

Le Dimanche 2 Septembre à midi, les artistes exposants et leurs conjoints sont aimablement conviés au repas de clôture offert par MONARC.

Art XIV\_

Les œuvres devront être retirées par les exposants eux-mêmes

le Dimanche 2 Septembre 2018 à 18H.

MONARC compte sur la compréhension des artistes pour ne pas les retirer avant cette heure.

Art XV\_

La participation à ce 8è SALON ARTISTIQUE MONTARNÉEN implique l'adhésion sans réserve aux conditions de ce règlement.

---